

LIGNE NANCY — LYON

La Région apporte des solutions pour débloquer la situation et demande à l'Etat de rétablir cette ligne ferroviaire intercités

Ce jeudi 13 avril 2023, Thibaud Philipps, Vice-Président de la Région Grand Est délégué aux Infrastructures et aux Mobilités durables, et David Valence, Président de la Commission Transports, Déplacements et Infrastructures, ont participé à une réunion de travail sous l'égide de la préfecture de Région, autour de la reprise des dessertes ferroviaires directes entre la Lorraine (Nancy) et le Sud de la France et proposé de nouvelles solutions pour pallier le manque de liaison.

Tout en rappelant l'importance pour le territoire de bénéficier d'une ouverture vers le Sud, les élus ont appelé à la création, dès la fin de l'année prochaine, d'une ligne intercités de Train d'Equilibre du Territoire (TET), financée par l'Etat.

Pour répondre au manque de matériel roulant, la Région propose de mettre à disposition des rames Régiolis qui seront livrées au cours de l'année 2024 et ce jusqu'au lancement des dessertes transfrontalières pour lesquelles elles sont prévues.

Cette solution permettrait au territoire de bénéficier d'une offre ferroviaire dans des délais acceptables.

La Région Grand Est, aux côtés des autres collectivités et des partenaires, ne relâchera pas la pression tant qu'un service équivalent à celui supprimé en 2018 (cf. ci-après), en raison de travaux en gare de Lyon Part-Dieu, ne sera pas rétabli.

* * *

Pour rappel, jusqu'en 2018, deux allers-retours TGV quotidiens reliaient la Lorraine au Sud de la France. Seuls accès directs vers le Sud, ces liaisons devaient — après plusieurs phases de travaux sur le nœud ferroviaire lyonnais — reprendre du service pour garantir aux habitants du Grand Est, une offre de transport optimale.

Afin de réduire l'impact de ces suppressions pour la mobilité de son territoire, la Région a repris à son compte — en 2019 — la liaison entre Nancy et Dijon via Toul, Neufchâteau, Culmont-Chalindrey et Is-sur-Tille, avec une fréquence de deux allers-retours par jour¹, permettant d'assurer une correspondance — en gare de Dijon — avec les TGV vers Montpellier, Lyon et Marseille, et ce dans l'attente d'un retour d'une desserte ferroviaire directe en Lorraine.

¹ Assuré par du matériel régional et financé en totalité par la Région.